

Jacques Legrand O.E.S.A.

Sa vie et son œuvre *)

II. LES ŒUVRES.

Étant donné que l'œuvre écrite de Legrand est très variée, assez vaste et pour la plus grande partie inédite, je ne peux l'aborder ici que d'une manière très sommaire. Je me suis donc borné à reconstituer succinctement l'histoire littéraire de l'auteur : liste des écrits authentiques et des apocryphes ; essai de classement par ordre chronologique, quelques indications sur le contenu.

a) Œuvres authentiques.

1) *Aristotelis, Senece, Boecii dicta communiora* ¹⁾ (Inédit).

Incipit : « Vt Aristotelis, Senece, Boecii dicta communiora promptius occurrant modo redacta suscipe. *Abstinencia. Ieiunium. Temperancia magis eligenda* ... — ...

Explicit : ... *Vultur* ... Vultures et tigrides venerunt propter odores ad loca Grecorum a quingentis miliaribus, 2^o de Anima, 9^{tator}. *Explicit* ».

On ne connaît de cette œuvre ni la date du texte, ni celle des manuscrits. Je la range en première place parce qu'il s'agit d'un florilège d'auteurs philosophiques et parce que l'auteur, qui était encore un « humble étudiant », dédie son livre à un condisciple : « Predilecto socio ac constudenti fratri Laurencio Anglici ... » Le ms. de l'Arsenal 481 est certainement antérieur à 1400 et, puisque Legrand ne commence l'étude de la théologie que vers 1395, il faut sans doute situer avant cette date cet opuscule qui n'a pas de caractère théologique.

Puisqu'il s'agit d'un recueil de sentences cette œuvre n'a d'autre intérêt que de nous renseigner sur les influences que l'auteur a subies et aussi sur sa manière de travailler.

*) Voir *Augustiniana* XXIV (1974) 132-160. Voir la bibliographie, p. 412-414.

¹⁾ Pour la tradition manuscrite des œuvres de Legrand voir l'appendice : *Mss. contenant les œuvres de Jacques Legrand*.

2) *Abreviatio dictionarii Moralis-Biblici Petri Berchorii* (Inédit).

Incipit : « Mea enim dudum ratio suadebit opus dictionarii sua prolixitate fore tediosum ... — ... »

Explicit : ... *Custodire* ... nuncium et iudicium custodite ».

Je situe cette compilation en seconde position parce qu'elle est dédiée à un personnage plus important, Bernard Punialis, prieur général des Augustins de l'Obédience d'Avignon de 1389 jusqu'à peu avant sa mort survenue en 1402 ²⁾.

Comme son titre l'indique cette œuvre est un résumé du célèbre *Reductorium morale* de Pierre Bersuire, qu'il a fait pour des raisons pratiques. Mais Legrand l'enrichit de « fere mille et ducenti dictiones », en particulier d'anecdotes empruntées à l'antiquité païenne, regrettant que Bersuire en ait utilisé aussi peu : « Presens opus, licet fictionibus et concordanciis rerumque proprietatibus exquisitis plurime floruit, *paucis tamen et quasi nullis originalibus seu gentiliū hystoriis decoratur* » (Prologue).

3) *Archiloge Sophie* (Inédit sauf une partie concernant les rimes) ³⁾.

Dédicace : « Très noble Prince, très puissant et redoubté Seigneur, Loys, fils de Roy de France, duc d'Orléans, son humble serviteur Jacques le Grant, religieux de l'ordre saint Augustin, reverence, honneur et toute obeissance et volenté de servir a tousiurs » (Ms. BN. fr. 24.232, fol. 1-113).

Lettre-préface : « Très redoubté Seigneur, considerant l'affection et le très grant plaisir que tousiurs avez eu en sapience et en vraye science ... — ... et de fait en françois aucunes sont escriptes au procés de ce livre lesquelles de prime face se monstrent estranges, neantmoins le lisant les pourra bien entendre se il veut diligemment adviser ».

Il s'ensuit un prologue en vers :

« Sans amer nul ne peut à honneur venir :
Si doit estre amoureux, qui grant vult devenir »

... — ...

« Et pourtant je reqier en l'honneur de m'amy
Que ce livre soit dit l'Archiloge Sophie ».

²⁾ Avant de devenir général Bernard Punialis ou Pugnalis avait été Provincial de la province de Toulouse-Aquitaine vers 1383 et maître en théologie vers 1385. Il fut nommé général en 1389 et réélu en 1393 grâce en partie à l'appui prêté par Legrand.

³⁾ E. LANGLOIS, *Recueil d'Arts de seconde rhétorique*, p. 1-10.

Prologue : « Ce livre se divise principalement en troys parties ... -- ... Le douziesme (livre) parle de l'estat des pauvres, des riches et des aultres estats mondains ».

Texte : Le texte est divisé en 6 parties qui, par ailleurs, ne correspondent pas aux trois parties et aux 12 livres décrits dans le prologue.

Partie I : de l'amour de Sophie (fol. 4-17)

II : de grammaire (fol. 17-23)

III : de logique (fol. 23-30)

IV : de rhétorique (fol. 30-98)

V : de arithmétique (fol. 98-113).

Chaque chapitre commence par une strophe en quatre vers

Incipit : « Qui veult avoir honneur et grant bien acquérir

... — ...

Explicit : Et tout vient a ung. Millions ... »

Datation. Contrairement aux biographes qui m'ont précédé je situe cette œuvre avant le *Sophilogium*, vers 1397. Elle est certainement postérieure à 1392, date à laquelle Louis acquiert le duché d'Orléans, et antérieure à 1405, date à laquelle Legrand prononce un violent réquisitoire contre le même duc, lors du célèbre sermon devant le Roi dont nous avons déjà parlé : « Dicens quod in juventute fuerat bone indolis, sed nunc propter inhonestam malam vitam et insaciabilem cupiditatem maledictiones plebis incurrebat » ⁴⁾. Cette allusion favorable à la jeunesse du duc au milieu d'une virulente attaque est en quelque sorte une justification publique de l'intérêt que l'auteur avait eu pour lui autrefois en lui dédiant l'*Archiloge Sophie* où il loue sa vertu et son savoir en ces termes : « Considerant l'affection et le grant plaisir que tousiurs avez eu en sapience et vray science, en vertu et en estat noblement maintenir, laquelle affection j'ay apperçue nonmye tant seulement par relacion qui de vous est commune mais aussi par experience ». Tout porte donc à croire que ce fut dans la jeunesse du duc que Legrand lui dédia son livre. Louis d'Orléans étant né en 1372 et marié en 1389, la datation de l'*Archiloge* ne devrait guère dépasser l'année 1397, date à laquelle Louis atteignait l'âge de 25 ans.

Il est certain, comme nous le verrons amplement à propos des traductions du *Sophilogium*, que l'*Archiloge Sophie* est la traduction

⁴⁾ Voir ci-dessus, p. 150.

d'un texte latin que l'auteur avait écrit auparavant. Mais s'agit-il précisément du *Sophilogium* tel que nous l'avons aujourd'hui, comme le croient les auteurs qui m'ont précédé? ⁵⁾). Dans ce cas pourquoi traduire *Archiloge Sophie* alors qu'il aurait été si simple de traduire *Sophiloge*? Je crois, pour ma part, que si l'auteur a traduit ainsi ce fut parce qu'au moment où la traduction a été entreprise le texte latin portait tout simplement le titre d'*Archilogium Sophie* : « Finablement savoir devons que ce livre present est intitulé l'Archiloge Sophie, pourtant que principalement il parle de sapience. Et de fait en latin *Archilogium* c'est assavoir principalement langage, et *Sophia* en latin vaut autant comme sapience » ⁶⁾).

4) *Le Sophilogium*.

1. *Date de publication*. — Le *Sophilogium* a été publié entre 1390 et 1409 puisqu'il est dédié à l'évêque d'Auxerre, Michel de Creney qui occupa ce siège pendant ladite période ⁷⁾. J'emploie délibérément le terme de publication et non de composition, deux concepts qu'il faut bien distinguer dans cette question.

Un manuscrit, malheureusement brûlé en 1904, Turin, Bibl. Univ. CLXII (E.IV.28), portait d'après le catalogue de 1749, le colophon suivant : « Explicit liber dictus Sophilogii scriptus et completus anno 1400, 14 die mensis february, hora tertia vel quasi post prandium per manus Nicolai ». Si cette date était exacte le difficile problème de la datation du *Sophilogium* et d'autres relatifs à son édition critique seraient résolus de ce fait. Hélas, nous avons bien des raisons de nous méfier des dates proposées par les anciens catalogues où une mauvaise

⁵⁾ A. COVILLE, *op. cit.* p. 62 : « Jacobus ipse, Sophilogium gallico sermone translulit. Duae operis partes, duo tituli : « Archiloge Sophie » et « Livre des bonnes meurs ». R.H. LUCAS, *Two notes on Jacques Legrand*, dans « Augustiniana » 12 (1962), p. 196-217.

⁶⁾ Prologue de l'*Archiloge Sophie*, ms. BN fr. 1508, fol. 354.

⁷⁾ Michel de Creney fut licencié ès Arts en 1366, procureur de la Nation de France en 1368 (Bulaeus, IV, 975), Maître des Artistes du Collège de Navarre en 1372. D'après l'abbé Archon (*Hist. de la chapelle des rois*, vol. II, p. 307 et sq.), pendant qu'il occupait ce poste, il fit créer une nouvelle charge de Sous-Maître des Philosophes. Il devint précepteur du Dauphin Charles en 1378 et son aumônier en 1385 (Denifle et Chatelain, *op. cit.* vol. III, p. 199, n° 1368, note 6). En 1390, étant Archidiacre de Melun et Maître ès Arts, il fut nommé évêque d'Auxerre, le 29 janvier 1390, mais n'entra en possession que le 5 juin 1401. Il mourut le 13 octobre 1409, après avoir regretté d'avoir participé aux innombrables fêtes de son temps. Cf. GAMS, *Series episc.* p. 502, Auxerre et C. EUBEL, *Hier. cat.*, vol. 1, p. 120, Auxerre.

lecture ou tout simplement une faute d'impression se glissent si facilement. C'est ainsi par exemple que A. Delandine date un autre manuscrit du *Sophilogum*, Lyon 288 (222), de 1410 alors qu'il s'agit de 1470. De même Delpit commet la même erreur en datant le manuscrit Bordeaux 294 de 1404, alors qu'il s'agit de 1414.

Des indices très importants nous permettent de penser cependant qu'il s'agit d'un manuscrit de toute première qualité et qu'en conséquence cette date pourrait être authentique. En effet, comme l'indique le colophon, ce manuscrit a été exécuté à Paris, ce qui constitue une bonne garantie. D'autre part il s'apparente très étroitement au ms. BN lat. 3235, qui occupe à côté de Mazarine 952, une place privilégiée dans le stemma. Le nombre des feuillets est pratiquement le même (98 dans le ms. BN lat. et 99 dans le ms. de Turin). Ce dernier appartient aussi à la tradition « alpha » comme le prouve la division du texte en 10 livres; enfin comme le remarquent les auteurs du *Cat. des mss. de la Bibl. Nat.*, l'écriture du ms. lat. 3235 est méridionale. Je viens d'avoir la confirmation de la date de 1401 par la mention portée dans un catalogue ancien de la bibliothèque capitulaire de Tours où il est dit : « *Sophilogii libri decem, annorum 400, in fol* ». Cf. JOUAN (D.G.) et AVANNE (D. V.d'), *Bibl. sanctae Metrop. eccl. Turonensis Caesaroduni Turonum*, 1706, p. 69, n° 265. Il y a donc de fortes chances pour que nous nous trouvions sur la piste de l'exemplaire dédié à Michel de Creney, d'où pourraient dériver directement le ms. Mazarine 952 exécuté à Paris vers 1410 et le ms. BN lat. 3235 copié, peut-être, dans le Nord de l'Italie vers 1440 sur le ms. de Turin.

Par un curieux hasard les manuscrits de Michel de Creney semblent avoir pris le chemin de l'Italie. C'est ainsi qu'un manuscrit du *Compendium utriusque philosophie*, figurait déjà à la fin du XV^e siècle dans les collections de Vintimille ⁸⁾. De même la Bibl. Angelica de Rome possède un manuscrit de la *Postilla super Genesim*, assez soigné, très ancien, avec des corrections de même époque que le texte et en tête une miniature représentant un évêque recevant le livre des mains d'un religieux augustin ⁹⁾.

Contre cette date il y a certes une objection sérieuse, que je n'ai pas l'intention d'éluder. En effet, dans le II^e traité du II^e livre

⁸⁾ Ms. Gênes, Bibl. de Berio, C.F. 53 qui a appartenu à frère Agostino Nibbio de Ventimiglia et plus tard à fra Angelico Aproscio.

⁹⁾ Rome. Bibl. Angelica, ms. 370.

du *Sophilogium* figure un premier chapitre intitulé : *Quomodo est credendum articulis fidei etiam aliquo modo in lumine naturali* ¹⁰). Or ce chapitre d'allure spécifiquement scolastique, apparaît reproduit presque littéralement dans une leçon de Jacques Legrand à laquelle on a ajouté de bonne heure le titre de *Principium in Sententias* ¹¹). Dans le chapitre du *Sophilogium* Legrand fait allusion à un bachelier de St-Victor qui soutenait la thèse contraire : « Hec enim sunt bene expressa, et ideo miror quare *magister meus, baccallarius de Sancto Victore*, dicit quod dicta gentilium communiter accipiuntur ad alium sensum quem intellexerunt, et ideo nichil faciunt ad articulos fidei; cuius patet oppositum in predicta allegacione quam ipse aliquo modo tetigit ¹²).

Ce bachelier est nommé par son nom dans le *Principium in Sententias* : « Omne verum fluens a primo fonte, quod viatice credendum est, jubetur in lumine naturali. Et primo hoc probo de articulis Trinitatis contra magistrum Gerardum de Lucembourt qui in suo principio tenuit oppositum... ¹³). Il s'agit de Gerardus Canonicus, alias Doemherre, Treverensis dioc., maître ès Arts en 1395 (*Chart. Univ. Par.*, vol.IV, p. 164 et 165, note 6 : « Gerardus 'Dumher' de Luczelburg, can. eccl. col. S. Symeonis Trever., an. 1417, 26 nov. jam mortuus erat » (*Ibid.*, p. 743).

Il est impossible de savoir par la critique interne lequel des deux textes dépend de l'autre, mais puisqu'il s'agit d'un chapitre à caractère théologique il semblerait plus logique que le chapitre du *Sophilogium* dépende du *Principium in Sententias*. Or ce *Principium* fut prononcé en 1404, l'année où Legrand devint bachelier sententiaire. D'après cette hypothèse il faudrait conclure que le *Sophilogium* fut publié après cette date.

En réalité cette hypothèse ne résiste pas à l'examen des textes. Tout d'abord dans le chapitre du *Sophilogium* il est seulement question d'un bachelier et rien ne nous prouve qu'il s'agisse précisément d'un bachelier sententiaire : il pourrait s'agir aussi bien d'un bachelier biblique. La phrase du *Sophilogium* « quem ipse aliquo modo tetigit » en opposition à « qui in suo principio tenuit oppositum » (*Principium in Sententias*), ne nous autorise nullement à conclure qu'il s'agit du

¹⁰) Chapitre édité par Mgr. COMBES, *op. cit.* « Augustiniana » 8 (1958), p. 47-58.

¹¹) Voir, p. 401, *Œuvres* n° 12.

¹²) Ed. COMBES, *op. cit.* *Ibid.* p. 55.

¹³) Ms. de l'Arsenal 542, fol. 31-32^v.

Principium in Sententias de Gérard de Luxembourg, mais tout simplement qu'il avait traité cette question dans ses cours de théologie à St-Victor, auxquels assistait Legrand. Plus tard il l'a prise comme thème pour son *Principium* et Legrand suivit son exemple.

Je rejette donc l'objection et je propose de retenir comme *terminus ad quem* la date du 14 février 1401 (n.s.) donnée par le Cat. de Turin. Il y a plus : ce personnage, Gérard de Luxembourg, qui fut maître ès Arts en 1395 et licencié en 1409, n'a pas été bachelier biblique longtemps avant Legrand qui le fut en 1401. De ce fait nous aurions le *terminus a quo* qui ne devrait pas dépasser les années 1398 ou 1399.

2. *Traductions*. — On connaît une traduction allemande du *Sophilogium*, dont l'un des deux manuscrits remonte à 1437.

A part cette traduction on considère couramment l'*Archiloge Sophie* comme une traduction du I^{er} livre, faite par l'auteur lui-même.

En ce qui concerne l'*Archiloge Sophie*, il est certain que les deux ouvrages s'apparentent étroitement, du moins quant à la première partie intitulée *De l'amour de sapience* et au premier traité du *Sophilogium* : *De amore sapiencie*. Et lorsque l'auteur écrit : « Et ja soit que j'aye ce present livre en latin composé », on pense tout naturellement au *Sophilogium*, et avec raison. Mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il s'agisse du *Sophilogium* tel que nous le transmet la tradition manuscrite. Car s'il est vrai que les matières traitées correspondent quant à la première partie, en revanche les parties consacrées à la logique, à la rhétorique et à l'arithmétique sont tellement différentes que je ne vois pas comment certains auteurs ont pu parler de traduction du *Sophilogium*. Alors que ces trois sciences n'occupent qu'un seul chapitre dans le texte latin, Legrand leur consacre dans l'*Archiloge* respectivement 5, 20 et 12 longs chapitres.

Une question se pose : comment concilier alors la phrase « et ja soit que j'aye ce present livre en latin composé » avec les différences signalées plus haut ? A mon avis il n'existe qu'une seule explication : l'auteur avait amassé au cours de sa carrière une imposante documentation sur la sagesse sous le titre *Archilogium Sophie*. Ce texte primitif était beaucoup plus volumineux que l'actuel *Sophilogium* et cela non seulement parce que d'après le prologue de l'*Archiloge Sophie*, celui-ci devait comprendre un quatrième livre sur les sciences divines

« c'est assavoir de droit canon et de théologie », qui ne figure point dans le *Sophilogium*, mais aussi parce que la partie consacrée aux sciences humaines s'intitule dans ce dernier : *De invencione scienciarum et earum fine*, alors que dans l'*Archiloge* l'auteur se perd dans ses développements sans fin, au point qu'il n'achève pas trois chapitres sur l'arithmétique qu'il avait pourtant annoncés dans la table des matières. Le programme interrompu sera repris 12 ans plus tard sous un autre titre avec le *Livre des bonnes mœurs*. Avec l'*Archiloge* l'auteur a dû s'apercevoir que son livre prenait des proportions excessives et il en tira la leçon pour la publication du *Sophilogium*. La transcription littérale de plusieurs chapitres des *Etymologies* de saint Isidore sur l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la médecine et les lois, en flagrante contradiction avec les longs développements de l'*Archiloge*, confirme ce point de vue.

La raison principale qui m'a conduit à formuler cette hypothèse ce sont deux phrases sur la rhétorique, l'une tirée du *Sophilogium* : « De hiis autem omnibus multo lacius alibi scripsi » et l'autre de l'*Archiloge Sophie* : « Pluseurs regles aussi sont necessaires pour savoir latin parler ... et pour tant je m'en deposite, nonobstant que en ce present livre je les aye escriptes tout au long en latin »¹⁴). Or si la première phrase peut se rapporter à l'*Archiloge Sophie* où il traite longuement de rhétorique, par contre ce *present livre* où il a écrit en latin, ne peut se référer ni au *Sophilogium* où rien de tel n'existe dans le court chapitre consacré à la rhétorique, ni à l'*Archiloge Sophie* écrit en français. Tout semble donc indiquer que l'auteur avait devant les yeux un texte latin beaucoup plus étendu, une « editio amplior » du *Sophilogium*, qui n'a jamais vu le jour, à cause probablement de ses proportions excessives, tout comme fut interrompue la traduction qui devait s'ensuivre.

Pour le *Livre de bonnes mœurs* le problème est un peu différent. Lorsque ce livre fut écrit en 1410, le *Sophilogium* était déjà publié depuis dix ans environ. Et s'il est vrai que les matières traitées correspondent plus au moins aux II^e et III^e livre du *Sophilogium*, cependant l'auteur ne dit nulle part qu'il s'agit d'une traduction, comme c'était le cas pour l'*Archiloge*.

D'autre part, comme nous le verrons plus loin, le *Sophilogium* est un livre composé principalement d'extraits des poètes, orateurs

¹⁴) *Sophilogium*, I,II,3. *Archiloge Sophie*. Ms. BN fr. 24.232, fol. 22, 2 col.

et philosophes afin d'inspirer l'amour de la sagesse. Cette sagesse ne dépasse pas les limites de la raison naturelle; c'est une sagesse philosophique. Par contre, dans le *Livre de bonnes meurs* Legrand commence en ces termes : « Le souverain moian pour aquerir la grace de Nostre Seigneur c'est vivre saintement ... » En effet, si l'on compare les titres des chapitres, on remarque déjà la différence ¹⁵). Ainsi par exemple : *Comment orgueil desplait à Dieu* (Bonnes mœurs); *De superbia qualiter et quomodo fugienda est* (Sophil.). — *Comment humilité est agreable à Dieu et au monde; quomodo humilitas placet et exaltat, superbia vero deprimit*. Enfin, le *Livre de bonnes meurs* se termine par un chapitre sur le Jugement dernier, très révélateur, qui ne figure pas dans le *Sophilogium* : « Vray est que aucuns povoient dire que le jour du jugement on peut savoir naturellement. Auxquels je respons qu'il n'en est riens, car Dieu ne l'a point revelé à homme ne a ange » ¹⁶). Tout en relevant comme le *Sophilogium* du genre de « compilation », le *Livre de bonnes meurs* est néanmoins plus élaboré.

5) *Compendium utriusque philosophie* (Inédit. Ms. Gênes, Bibl. de Berio, C.F. 53, fol. 1-235).

Dédicace : « Illustrissimi principis regis Francorum ... domino Michaeli, divina providenti gracia episcopo Autissiodorensi ... »

Prologue : « Quia textus Aristotelis nimia prolixitate verborumque difficultate ... »

Texte en six livres : « Incipit primum cap. primi libri. De subiecto methaphisice. Quia sciencia quelibet ... — ... quam favorabiliter opinionem falsam, licet voluntariam tueri » ¹⁷).

L'un des manuscrits qui nous transmettent cette œuvre est daté de 1402. Le titre de « utriusque philosophie » se rapporte d'une part à la métaphysique et de l'autre à la philosophie naturelle ou physique, par opposition au *Sophilogium* qui relève de philosophie morale ou pratique. Or, dans le prologue du *Compendium* l'auteur nous dit : « De istis duabus philosophiis prius tractari oportet ». On pourrait

¹⁵) Cette comparaison a déjà été faite par R.H. LUCAS, *Two notes on Jacques Legrand*, « Augustiniana », 12 (1962), p. 196-217.

¹⁶) Jacques LEGRAND, *Livre de bonnes meurs*, IV, 15.

¹⁷) En décrivant un manuscrit anonyme, Bibl. Nat. lat. 6752, L. THORNDIKE, a édité la table des matières de cet ouvrage, ignorant qu'il était de Legrand. *A history of Magic ...* vol. III, p. 761-767.

donc croire que le *Compendium* a été écrit avant le *Sophilogium*. Cependant dans l'ordre de la publication ou plutôt de la dédicace à Michel de Creney, le *Sophilogium* semble avoir précédé le *Compendium*. En effet, ce dernier avait été écrit par Legrand pour ses étudiants, mais il n'avait été dédié à aucun d'entre eux en particulier : « *Compendium philosophie, quod studentium sociorumque meorum contemplatione compegeram, vestre paterne dominacioni solito more decrevi adscribere, quod eciam nulli hominum hucusque ascripseram* ». Bien que les termes de la dédicace soient exactement les mêmes dans les deux ouvrages (« *Humilis sui patrocinii capellanus frater Jacobus Magni* »), l'expression *solito more* venant après la phrase où Legrand déclare avoir composé ce livre pour ses étudiants, semble indiquer l'existence d'une œuvre antérieure dédiée au même personnage. D'autre part il paraît plus vraisemblable que l'auteur ait voulu attirer l'attention de son illustre mécène avec un livre beaucoup plus original et intéressant.

Ainsi qu'il le déclare dans le prologue, Legrand se propose avant tout d'expliquer et résumer la philosophie d'Aristote d'après les principes de la philosophie chrétienne. Dans une lecture sommaire de l'œuvre j'ai pu constater qu'il s'agit bien d'un exposé de la métaphysique et de la philosophie naturelle d'Aristote, expliquée à travers les auteurs scolastiques et selon leur méthode.

6) *Principium super Bibliam*.

« *Reverendi Magistri et domini patresque prestantissimi ... — ... Sacratissimam ergo sapienciam extollere preconiiis dignum cum arbitrarer, thema sumpsit meo cognomine consonum, Hester 10 scriptum quo dicitur : Fons parvus crevit in fluvium magnum ...* »¹⁸).

Cette « leçon » a été écrite en 1401, date de l'obtention de son baccalauréat biblique.

Dans ce « *Principium super Bibliam* » l'auteur se propose de faire l'éloge de la Sainte Écriture. Pour cela, il développe, sous l'allégorie d'une fontaine qui se transforme en grand fleuve, l'éloge de la sagesse. Cette sagesse consiste dans la culture complète. Mais avant d'atteindre la fontaine de l'eau pure, c'est-à-dire la Sainte

¹⁸) Edité par nous E. BELTRAN, Jacques Legrand prédicateur, dans « *Analecta Augustiniana* », XXX (1967), p. 185-196.

Écriture source suprême de toute sagesse, il faut passer par d'autres rivières, autrement dit les sciences humaines. De nombreux auteurs anciens y sont représentés, mais parmi eux, il n'y a que deux auteurs chrétiens, saint Augustin et Boèce.

7) *Postilla tam litteralis quam mystica super librum Genesis*. (Inédit. Ms. Roma, Bibl. Angelica 370, fol. 1-191).

Dédicace : « Illustrissimi principis regis Francorum devotissimo confessori domino Michaeli ... »

Prologue : « Sacri eloqui dogmata nuper cum concerem ... ut meam suppleat fragilitatem exiguanque valetudinem ».

Texte : tout le livre de la Genèse avec le commentaire de l'auteur.

Incipit : « In principio creavit, etc. Pretermisissis prologorum exposicionibus ... — ... et hec de exposicione tam litteralis quam mystica libri Genesis, Dei munere completa, cui laus et gloria. Amen ».

Cette œuvre est postérieure au *Compendium utriusque philosophie* puisqu'on y fait allusion ¹⁹). S'agissant d'autre part d'un commentaire de la Bible, il faut supposer qu'elle date de la période où Legrand a commencé sa carrière d'enseignement théologique, c'est-à-dire vers 1401, date à laquelle il est reçu bachelier biblique, mais la rédaction définitive a pu avoir lieu plus tard. Les termes de la dédicace « affectuosissimum in Xto affectum », marquent d'ailleurs un certain progrès par rapport au *Sophilogium* et au *Compendium* « continuum famulandi affectum ».

D'après le prologue du manuscrit Mazarine 49-50, Jacques Legrand lui-même aurait traduit le livre de la Genèse avec son exposition : « Selon l'exposition que fist ung venerable docteur, maître Jacques le Grant, qui translata ce livre de Genesis de latin en françois avec son exposition » (fol. 1).

Dans ce commentaire Legrand a préféré réduire les quatre sens traditionnels de la Bible à deux : sens littéral et sens mystique. Le sens littéral se subdivise à son tour en sens grammatical et sens figuré ou « transumptivus ».

Le sens mystique comprend les trois autres sens traditionnels : sens allégorique, correspondant à la foi ; sens anagogique, correspondant à l'espérance et enfin le sens tropologique, correspondant à la charité. Mais l'auteur donne la préférence au sens littéral.

¹⁹) « Et licet ad istas obiectiones satis dare responderim in meo compendio utriusque philosophie ... satis deduxi in libro prealegato » (fol. 3).

L'auteur, qui entend s'en tenir toujours à l'autorité des Pères de l'Église, s'inspire tout particulièrement du *De Genesi ad litteram* de saint Augustin, d'où il tire les sept règles fondamentales pour son exposition.

Legrand fait preuve d'un sens critique assez développé ²⁰). Il recourt souvent à la version grecque et même à l'original hébreu, mais il faut croire qu'il le fait non pas directement mais à travers d'autres auteurs comme saint Jérôme ou Nicolas de Lyre ²¹).

À propos du péché originel il adhère à la doctrine de son École : « *Peccatum originale nichil aliud est nisi carencia originalis iusticie cum debito habendi eam* » (fol. 8). De cette loi, on croit seulement exemptée la Vierge Marie : « *Homo naturali semine propagatus in peccato originali nascitur ; ab hac tamen regula Genitrix Maria exempta creditur* » (fol. 8I).

À propos du Pape, Legrand admet qu'un Concile Général puisse le corriger et même le destituer dans le cas d'hérésie. Il est douteux cependant qu'un concile particulier puisse le priver de sa dignité, ou l'obliger de se démettre en cas de schisme lorsque celui-ci survient non par sa faute mais par celle des fidèles. Il en va tout autrement lorsque le Pape a fait lui-même un vœu ou serment de renonciation. Sur cette matière Legrand préfère s'en remettre au jugement de ceux à qui la décision incombe ²²).

8) *Expositio in Psalmos* (Inédit. Ms. Pamplona, Bibl. de la Catedral 33, fol. 100-135).

Prologue : « Si congruit Sacre Scripture libros evolvere ... »

Texte : « *Beatus vir. Iste est primus psalterii psalmus ... — ... Quanta enim sustinuit Ioseph a fratribus suis, quibus non pepercit. Quanta gentilium etc.* »

Nous n'avons aucune indication sur la date de sa composition ni dans les manuscrits, ni dans le texte. Dédiée comme l'ouvrage précédent à Michel de Creney, je la situe après la *Postilla*, d'après l'ordre logique.

²⁰) « *Aliter dicitur quod Sacra Scriptura per vicium scriptorum invenitur sepius incorrecta et quia nullus presumpsit ipsam corrigere, ideo tales defectus grammaticales remanserunt. Hiis tamen non obstantibus non michi apparet esse magnum inconveniens si in talibus passibus corrigatur* » (fol. 28v).

²¹) « *Verum est tamen quod in hebraico textu dicitur vivat in seculo* » (*Ibid.*).

²²) « *In hac enim materia nil affirmo, sed illis remitto quibus iudicare non solum quid agendum sed etiam exequi quod faciendum est* » (fol. 51v).

Le commentaire s'arrête après le psaume 7. La méthode employée dans cette exposition est la même que pour l'ouvrage précédent.

9) *Aliqua originalia ad laudem Sacre Scripture* (Inédit. Ms. de l'Arsenal 542, fol. 68^v-761).

Incipit : « Beatus Gregorius in prologo primi libri *Moralium* ... »

Explicit : « ... Stulticiam vero et impetu expellit, etc. »

Je place ici cette leçon parce qu'elle concerne la Bible, mais on ne peut préciser la date à laquelle elle a été prononcée. Cette leçon se compose d'une série de citations élogieuses en l'honneur de la Sainte Écriture, empruntées pour la plupart aux Pères de l'Église.

10) *Introductorium sermocinandi* (Inédit. Ms. Bordeaux 306, fol. 1-91)²³).

Prologue : « Exigit temporis huius curiositas ... »

Texte : « Primum cap. De modis rithmatizandi. Inter colores rethoricos ... — ... Item ubi confusio, quia interpretatur confusionis. *Explicit. Amen* ».

Ce livre a été écrit pendant que l'auteur était bachelier, donc après 1401 si l'on considère la date de l'obtention de son baccalauréat biblique et plus probablement après 1404, date à laquelle Legrand fut nommé sententiaire.

Cette œuvre n'est pas, comme on pourrait le croire à première vue, une introduction à la prédication, mais un petit traité concernant les différentes manières de faire les introductions dans le sermon, autrement dit, la façon d'introduire les thèmes selon l'usage de l'époque.

Pour fournir des matériaux aux prédicateurs, l'auteur s'applique ensuite à renvoyer aux questions des *Sentences* de Pierre Lombard (fol. 19-24) et aux chapitres de son *Sophilogium* qui traitent de morale (fol. 24^v-25). Le reste du livre est un dictionnaire des concepts pour la prédication (fol. 25-91).

11) *Epilogium* (12 sermons latins) (Inédit. Ms. Bordeaux 331, fol. 108-148)²⁴).

²³) J'ai édité une partie de ce texte, *op. cit.* « Anal. August. » XXX (1967), p. 162-166.

²⁴) J'ai édité deux de ces sermons (actus 1 et 8), *op. cit.* p. 166-184, où l'on peut voir aussi un étude sur la prédication de Legrand.

Incipit : « Actus primus : sermo ad clerum, dominica 18 post Penthecosten. *Confide fili*. Fiducie cunctis exhibita populis ... »

Explicit : « ... Venit plenitudo temporis ... Cuius participes etc. Amen ».

À ces douze sermons latins il faut ajouter une « *Lectio ad laudem beatorum Apostolorum Symonis et Jude* » (Ms. de l'Arsenal 542, fol. 39-40) où l'auteur fait l'éloge de ces saints en suivant le modèle de l'*Ecclésiastique* (44,1) « *Laudemus viros gloriosos* » en leur appliquant des vers de Virgile, de Stace et de Pétrarque comme faisaient les anciens pour célébrer le triomphe de leurs héros ²⁵).

Les 12 sermons latins recueillis dans ce livre ont été écrits avant 1409, comme on peut le déduire d'une note du possesseur du ms. Bordeaux 331. En effet, dans le fol. 148 de ce ms. on lit : « *Iste liber est fratris Arnaldi de Fontequentino, ut profertur in primo libro istarum collectionum* ». Or cette collection comprenait les mss. Bordeaux 73, 127, 135 et notre manuscrit. Tous ces mss. sauf les sermons, portent la date de leur acquisition, 1409 et 1410, date à laquelle Arnaud se trouvait à Paris. Il est donc légitime de supposer que les sermons ont été acquis à cette même époque. Tous ces manuscrits furent portés plus tard à Bordeaux en 1419.

Quant à la prédication en langue vulgaire nous ne connaissons actuellement aucun sermon français qui soit attribué à Legrand. Cependant dans le ms. 402 (fol. 1-5) de la Bibl. Mun. de Tours figure un sermon français anonyme, prêché devant la Reine de France le jour de Noël 1396 dont on peut assurer qu'il est très probablement de Jacques Legrand ²⁶).

Commencement : « Cy commence le sermon qui fu fait devant la Roynne de France le jour de Noel l'an mil CCC. IIII^{xx} et XVI. *In propria venit et sui non receperunt*. Ces paroles sont escriptes en l'Evvangile de mons. saint Jehan ... »

²⁵) « *Olim etenim apud gentiles mos erat victores adornare sertis armonicisque sublimare preconis, eorum ut patet gesta indaganti. Illi quidem certaminum actores qui erant florida rediebant ornati veste capitaque florescebant lauro et candidis equorum curribus a singulis vehi cernebantur ... Unde Franciscus Petrarca in suis Eglogis de Roma Romanisque imperatoribus loquens ita dicebat : Scis quo colle sedes ? Maiestas quanta locorum est* ».

(Ms. de l'Arsenal 542, fol. 39^v).

²⁶) Cf. E. BELTRAN, *Un sermon français inédit attribuable à Jacques Legrand*, dans « *Romania* » t. 93, (1972), p. 460-478.

Fin : « ... le quel estat nous vueille ottroyer le souverain Roy que pour nous aujourdui est nez. Amen ».

Dans ce sermon, comme dans les sermons latins, la part accordée aux exposées doctrinaux est très réduite, et si doctrine il y a, elle est ramenée à la correction des mœurs. C'est dans un double contexte (les exemples de mauvais rois de la Bible et les malheurs que subit le royaume) qu'il faut situer les violentes attaques lancées par notre prédicateur contre le comportement des princes et des prélats, cause principale de tous ces malheurs.

Il dénonce tout particulièrement les exactions perpétrées à l'encontre des pauvres, l'orgueil des princes et des seigneurs, le mauvais usage qu'ils font des richesses publiques, les mauvais collaborateurs et conseillers des princes, leur mépris de la parole de Dieu et leur bon accueil aux flatteurs.

J'ai écrit un long article à propos de la prédication latine de Jacques Legrand, éditant en même temps une partie de l'*Introductorium sermocinandi* et trois de ses sermons. J'y ai montré la renommée dont jouissait Legrand à son époque : qu'on se souvienne de la célèbre phrase de Guillebert de Metz : « Grande chose estoit de Paris quant maistre Eustace de Pavilly, maistre Jehan Jarçon, frère Jacques le Grant, le maistre des Maturins et autres docteurs et clerks soloient preschier tant d'excellens sermons ... » ²⁷).

On y remarque la familiarité de Legrand avec les auteurs classiques, surtout avec Cicéron, Ovide, Sénèque, Valère-Maxime, Virgile et Térence, et comment il emploie des phrases que l'on attendrait plutôt d'un humaniste que d'un prédicateur, en particulier lorsqu'il applique les noms mythologiques au Christ et aux Saints ²⁸). Et je concluais : « En somme, nous pensons que le nom de Jacques Legrand doit être retenu comme celui d'un prédicateur qui a bien mérité les éloges que lui ont accordés ses contemporains ».

12) *Collatio super Sentencias* (Inédit. Ms. de l'Arsenal, fol. 28-36).
Incipit : Reverendi Magistri dominique pretantissimi ... dignum duxi meo cognomine thema consonum, videlicet : *Fons parvus crevit*

²⁷) GUILLEBERT DE METZ, *Description de la ville de Paris au XV^e siècle*. Publié par LE ROUX DE LINCY-TISSERAND, « Paris et ses historiens », p. 233.

²⁸) Ainsi il appelle le Christ « humanus Aquiles ». À propos de saint Augustin il écrit : « Hic Amphitriades beatissimus pater noster Augustinus, more Ligurgi ... sue civitatis polliciam legibus sacris regulavit ». Ms. Bordeaux 331, fol. 135^v.

in fluvium magnum ... Utrum fons empyreus gurgitibus scaturiens entitatis cuiuslibet sit regula sufficiens ... »

Explicit : « ... Et hec sunt modica et exigua de questione collativa cum magistris meis quibus quantum possum humiliter me recom-mendo ».

Cette « questio » est postérieures à 1403, puisque Legrand y cite le « *Principium Sentenciarum* » de son maître Johannes de Castellione qui était déjà bachelier en 1403. De toutes façons, puisque Legrand devenait bachelier sentenciaire en 1404, la *Collatio* devait être datée de cette même année.

Située dans le ms. immédiatement avant le « *Principium super Bibliam* », cette « questio » pourrait bien être le « *Principium super Sentencias* ».

Sous le thème « Dieu est la règle de toutes choses », l'auteur passe en revue les problèmes théologiques fondamentaux sur Dieu.

13) *Lectura super quattuor libros Sentenciarum* (Inédit. Ms. de la Bibl. Prov. de Tarragona, 103).

Prologue : « Teste Augustino in exordio libri secundi de Trinitate, Deus Sacram Scripturam inspirat ... »

Texte : « CUPIENTES ALIQUID. Liber presens in duas partes dividitur principales ... — ... Et de hoc alibi dixi. Et ista sufficiant de opere presenti ».

Colophon : « Explicit lectura super librum Sententiarum edita a magistro Jacobo Magni ordinis fratrum Heremitarum sancti Augustini, quam glossam lecturam fecit scribi frater Alfonsus » (fol. 229).

Le seul manuscrit qui nous a conservé ce commentaire ne porte aucune indication de date. On est toujours en face de la même question : il est évident que cette œuvre a dû être écrite vers 1404, date à laquelle Legrand a été nommé « sententiarus », mais la rédaction définitive a pu être faite plus tard

Je ne peux envisager d'exposer ici la doctrine théologique contenue dans ce commentaire, tâche qui demanderait une très longue étude. De toute manière, les commentaires des Sentences ne sont que fort rarement des œuvres bien originales. Legrand s'inscrit plutôt dans la ligne de Gilles de Rome, que dans celle de Grégoire de Rimini ²⁹⁾.

²⁹⁾ Cf. *supra* à propos du péché originel, p. 398.

14) *Le livre de bonnes meurs.*

Lettre-préface : « À très noble prince et redoubté Seigneur, Jehan, fils de Roy de France, duc de Berry et d'Auvergne ... »

Texte : Ce livre se divise en deux parties, qui correspondent aux II^e et III^e livres du *Sophilogium*.

Première partie : le remède qui est contre les sept pechiez mortelx. Deuxième partie : les trois estats.

Datation. Ce livre a été écrit avant le 4 mars 1410. Il apparaît en effet dans l'inventaire des livres du duc de Berry sous le numéro 134 : « Un petit livre en françois de lettre ronde, intitulé de *Bonnes mœurs*, lequel parle du remède qu'est contre les sept pechés mortels et des trois estats, historié en plusieurs lieux, lequel fut donné à Mgr. le 4 mars 1410 (n.s.) par frère Jacques le Grant, augustin ». Cet exemplaire correspond au manuscrit BN. fr. 1.023 où l'on lit : Ce livre fist faire frere Jacques le Grant, de l'ordre des Hermites saint Augustin et le donna à Jehan duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Estampes, de Bouloigne et d'Auvergne. J. Flamel ». Puis la signature du duc de Berry.

Editions. *Le livre de bonnes meurs* a été, après le *Sophilogium*, celui qui a connu le plus de succès auprès du public. On connaît plusieurs éditions en français ³⁰) et une traduction en anglais sous le titre *The book of good Manners* ³¹). On l'imprimait encore à Paris en 1539 sous le titre *Le trésor de sapience*.

Autres opuscules de Jacques Legrand

15) *Chronica*. (Inédit. Ms. de l'Arsenal 542, fol. 40-46^v).

Texte : « Sex diebus consummavit Deus omnia opera sua ... — ... a tempore pape Gregorii (VII) multis, ut fertur, debitis obligatam per industriam suam exhonerauit. Et sic finitur chronica ».

16) *Tractatus de arte memorandi*. (Inédit. *Ibid.* fol. 76^v-79^v).

Texte : « Presens liber in quinque partes dividitur. Prima pars erit de qualitate quarte vel quartarum impectorandarum. Secunda erit de modo legendi, studendi atque impectorandi. Tercia erit de

³⁰) Cf. *Cat. gén. des livres imprimés de la Bibl. nat.*, t. 93, p. 427 et sqq. COPINGER, *Paris II*, vol. 1, « Magni », n° 3754.

³¹) Cf. E.G. DUFF, *William Caxton*. Chicago, 1905. Et *Fifteenth century English books*. Oxford, 1917.

horis et tempore. Quarta erit de situ et loco. Quinta erit de metris et quibusdam aliis necessariis ad artem presentem ... — ... Alio huic tractaculo apponere non curavi. Explicit etc.»

17) *Metrum de vita sancti Augustini et ordine suo.*

Incipit : « Si cui cure sit facere depingi vitam beati Augustini hiis versibus picturas poterit ordinare.

Augustinus a parentibus educatur

Hic Augustinus infans natu Tagatinus

Patricio patre, Monica venerabile matre.

.....

Eximit et solidat, stabilit, confirmat, adoptat.

Explicit metrum de vita sancti Augustini et ordine suo».

(Ms. de l'Arsenal 542, fol. 79^v-80^v).

Cette vie métrique figure dans la *Bibliotheca Hagiographica Latina* (I, p. 127, n° 799) parmi les vies anonymes de Saint Augustin. Elle a été éditée d'après le ms. de Toulouse 169, fol. 17, par C. DOUAI, dans *Travaux pratiques d'une Conférence de paléographie à l'Institut Catholique de Toulouse*, 1892, p. 60-64. Le ms. de l'Arsenal comporte, outre les vers édités par Douais, des titres à chaque distique et quelques strophes de plus sur l'ordre de Saint Augustin.

18) *Metrum de vita sancti Pauli primi heremite.*

Principium tale tenet ordo materiale

Hic sanctus Paulus primus heremita.

.....

Explicit vita sancti Pauli primi heremite» (*Ibid.* fol. 80^v-81^v).

Tous ces opuscules qui ne portent aucune dédicace, pourraient être de notes personnelles retranscrites dans le ms. 542 après la mort de l'auteur. Si la *Chronique* ne comporte pas une grande originalité, par contre dans le *Tractatus de arte memorandi* l'auteur nous offre ses propres expériences et ses réflexions sur la mémoire. On peut voir ces mêmes réflexions en résumé dans le chap. 2 liv. II, tr. 3 du *Sophilogium* à propos de l'éloquence des avocats et beaucoup plus amplement dans l'*Archilogie Sophie*.

b) *Œuvres attribuées à Legrand.*

1) *Supplément au livre des Sentences.*

« Ceterum quia studentes secundum ordinem distinctionum disputationes continuant, ideo in alio et segregato volumine, unam brevem formabo proposicionem secundum materiam occurentis distinctionis » (Prologue du *Commentaire au Sentences*. Ms. Bibl. de Tarragona 103, fol. 1).

2) *Dictionnaire francais-latin*.

« Ce livre faire je avoie proposé, mais pour tant que il seroit moult long il m'est avis que ce sera bon de le faire à part se il plaist a Dieu de m'en donner grace » (*Archiloge Sophie*, ms. BN fr. 24.232, fol. 92^v).

3) *Annotationes in omnes sacros libros*.

4) *Commentarius in Apocalypsim*.

5) *Multae aliae contiones*.

Ces trois ouvrages cités par Th. Daguideau « servantur in bibliotheca augustiniana conventus Andegavensis in amplo volumine ». Malheureusement ces œuvres ne figurent dans aucun manuscrit des bibliothèques de France sous le nom de Jacques Legrand ³²).

6) *Traduction en francais du livre de la Genèse avec son exposition*.

« À l'aide de Dieu Tout-Puissant, j'ai intencion ... d'extraire la françois du latin du livre de Genesis, selon l'exposicion que fist ung venerable docteur maistre Jacques le Grant, qui translata ce livre de Genesis de latin en françois avec son exposicion » (D'après le ms. anonyme de la Bibl. Mazarine 49-50 (630-631), fol. 1) ³³.

7) *Speculum exemplare*.

Cette œuvre figure dans le ms. Tarragona, Bibl. Provincial, 103 (fol. 249-260), après le *Commentaire des Sentences* de Jacques Legrand.

Incipit : « Vt facilius occurrant ... »

Explicit : « ... vivit et regnat in secula seculorum ».

Colophon : « Explicit Speculum exemplare editum a Rev. Jacobo Magni. Deo gracias ».

Je n'ai pas encore eu l'occasion de voir ce manuscrit. D'après la description qui en donne D. BORDONA, (*El escritorio y la primitiva*

³²) Th. DAGUIDEAU, *Tractatus de religiosis augustinianis* ... (N° 15), fol. 545-550^v.

³³) *Vide supra*, p. 397.

biblioteca de Santes Creus, Tarragone, 1952), on ne peut pas savoir s'il s'agit d'une œuvre inconnue ou tout simplement d'un ouvrage répertorié sous un titre différent.

c) *Œuvres apocryphes.*

1) *Questiones optimae Aristotelis de anima.*

2) *Excerptum vocabulorum ex Donato in opera Terentii et Virgilii.*

Cet ouvrage est attribué par Haenel à « J.M. » après trois exemplaires du *Sophilogium* conservés dans la Bibl. Univ. de Bâle (Haenel, p. 533), mais il s'agit de Jacobus Mantuanus.

Index des mss. contenant les œuvres de Legrand

Les mss. précédés d'un (*) ne figurent ni dans A. Zumkeller ni dans E. Ypma ; ceux qui en ont deux (**) portent une mauvaise cote.

1) *Aristotelis, Senece, Boecii dicta communiora.*

PARIS. Bibl. de l'Arsenal 481 (fol. 1-40).

WÜRZBURG. Univ. Bibl. M.ch.q.3 (fol. 116-145).

2) *Abreviatio dictionarii Moralis- Biblici Petri Berchorii.*

PARIS. BN lat. 15.131 (fol. 1-182).

TOULOUSE. Bibl. Mun. 745.

Alphonse V de Naples avait dans sa bibliothèque deux exemplaires du « *Reductorium morale Jacobi Magni* ». Cf. BEER, *Handschr ... Spaniens*, p. 33.

3) *Archiloge Sophie.*

PARIS BN fr. 143 (fol. 359-415).

BN fr. 214 (fol. 1-68).

BN fr. 1508 (fol. 353-413).

BN fr. 24.232 (fol. 1-113).

4) *Sophilogium.*

AARAU. Kantonsbibl. Wettingen 27.

* BALE. Univ. Bibl. F.II.11.

F.II.12.

*F.II.13.

- * BERLIN. Deutsche Staatsbibl. 846.
*Lat. fol. 770.
* - - 844.
Germ. fol. 477.
- - 656.
- BORDEAUX. Bibl. Mun. 294.
BRNO. Univ. Bibl. 23.
- * CLEVELAND (Ohio). Public Libr. n° 7.
- ** COLMAR. Bibl. Mun. 87.
** - - 88.
- DARMSTADT. Hess. Landes und Hochsch ... bibl. 718.
- - - - 2690.
- DILLINGEN (Donau) Kreis- und Studienbibl. 76.
DOLE. Bibl. Mun. 154.
DOUAI. Bibl. mun. 693.
EICHSTÄTT. Stiftsbibl. 706.
- ** ERFURT. Domarchivs. Th. 18.
- FREIBURG in Br. Univ. Bibl. 161.
- - 162.
- - 230.
- GDANSK. Polsk. Akad. Nank. Marc. F. 141.
GENÈVE. Bibl. de la Ville. Lat. 90.
GNIEZNO. Bibl. du Seminaire, 14.
- * GÖTTINGEN. Univ. Bibl. Th. 113.
- GOTTWEIG. Stiftsbibl. 371 (420)³⁴.
- ** IENA. Univ. Bibl. El. fol. 76.
- ** KARLSRUHE. Badische Landesbibl. 707.
- KLAGENFURT. Studienbibl. Pap. 171.
- * KLAGENFURT. Stiftsbibl. 308.
- KLOSTERNEUBURG. Stiftsbibl. 308.
- 383.
- KOBENHAVN. Gl. Kgl. Saml. 214.
KÖLN. Stadtarchiv. G.B. fol. 70.
- * KONSTANZ. Heinrich-Suso-Gymnasiums bibl. 29.
- KRAKOW. Bibl. Jag. 701.
- - 1613.
- KREMSMÜNSTER. Stiftsbibl. CC.13.
- CC.224.
- * LAON. Bibl. Mun. 429.

³⁴⁾ Il s'agit d'un seul ms. bien que A. Zumkeller et E. Ypma en fassent deux.

- LEIPZIG. Stadtbibl. 210.
- * Univ. Bibl. 607.
 - * - - 673.
- LE MANS. Bibl. Mun. 439.
- * LISBOA. Arq. Nac. da Torre do Tombo. 521.
- LONDON. British Museum. Arundel 229.
- LÜBECK. Stadtbibl. Th. 50.
- - 112.
 - - 131.
- LYON. Bibl. Mun. 288.
- MAGDEBURG. Domgymn. 197.
- MELK. Stiftsbibl. 154.
- METZ. Bibl. Mun. 154.
- * MÜNCHEN. Bayer. Staatsbibl. Clm. 466
 - * - 7557
 - 8176
 - * 17.641
 - * 21.070
 - * 21.075
 - * 26.644
- OXFORD. Bodl. Libr. 24.440 (Hamilton 10).
- * New College 156.
- * PAMPLONA. Bibl. de la Catedral 33.
- PARIS. Bibl. de l'Arsenal 722.
- Bibl. Mazarine 940.
- 951.
 - 952.
- Bibl. Nat. 3235.
- 3236.
 - 3489.
 - 14.901.
- * PAVIA. Bibl. Univ. 527.
- PRAHA. Bibl. Cap. Metr. 893.
- 1297.
- ** REGENSBURG. Kollegiatstifts und. L.F. zur Alten Kap. 1911.
- ROUEN. Bibl. Mun. 937 (I.20).
- SALZBURG. Stiftsbibl. a.III.1.
- b.X.32.
- SANKT PETER SCHWARZW. Bibl. des Priestersem.

- SEITENSTETTEN. Stiftsbibl. 39.
SEMUR. Bibl. Mun. 19.
* STRASBOURG. Ms. perdu (Haenel, p. 451).
STUTTGART. Landesbibl. Th. fol. 143.
- - 145.
H.B.X.18.
H.B.I.170.
* TORINO. Bibl. Univ. 163 (E.IV.28) (ms. brûlé).
TOURS. Bibl. Mun. 753.
754.
755 B (mss. brûlés).
TRIER. Stadtbibl. 1975.
TROYES. Bibl. Mun. 1447.
* VALENCIA. Arch. de la Catedral. 229.
VATICAN. Pal. lat. 280.
- - 401.
* Reg. Lat. 875.
* WROCLAW. Bibl. Univ. I.F.246
* II.F.104
* I.F.525
WIEN. Nat. Bibl. 5473.
* Schottenkloster 30.
* - 171.
* WOLFENBÜTTEL. August. Bibl. 385
* 386
WÜRZBURG. Univ. Bibl. M.ch.f. 224.
* MSS. MIS EN VENTE. Paris (Salle Drouot) 12.11. 1954
* Sotheby. 5.3.1935.
5) *Compendium utriusque philosophie.*
GENOVA. Bibl. De Berio. C.F. 53 (fol. 1-235). Anno 1402.
* PARIS. Bibl. Nat. 6752 (anonyme).
7) *Postilla tam litteralis quam mystica super librum Genesis.*
BORDEAUX. Bibl. Mun. 18 (fol. 1-143).
MÜNCHEN. Bayer. Staatsbibl. Clm. 18.085 (fol. 1-217).
- - 26.903 (fol. 1-114).
PARIS. BN. lat. 530.

- Bibl. Mazarine 49-50. Traduction et paraphrase par un anonyme.
- ROMA. Bibl. Angelica 370 (fol. 1-202).
- * SEVILLA. Bibl. Colombina 5.2.38 (Z.133.8).
- 8) *Expositio in Psalmos.*
 MARBURG. Univ. Bibl. 48, (ff. 142-144v).
 PAMPLONA. Bibl. de la Cat. 33 (fol. 100-135).
 REGENSBURG. Bibl. d. Alten Kap. 1911 (fol. 212-297).
 BERLIN. Staatsbibl. Lat. fol. 770 (fol. 154-157).
- 10) *Introductorium sermocinandi.*
 BORDEAUX. Bibl. Mun. 306 (fol. 1-91).
- 11) *Epilogium* (12 sermons latins).
 BORDEAUX. Bibl. Mun. 331 (fol. 108-148).
 PARIS. Bibl. de l'Arsenal 542 (fol. 1-28).
 TOULOUSE. Bibl. Mun. 872 (fol. 230-247).
 * *Sermon francais?* TOURS. Bibl. Mun. 402 (fol. 1-5).
- 13) *Lectura super quattuor libros Sententiarum.*
 TARRAGONA. Bibl. Provincial 103 (fol. 1-229).
- 14) *Livre des bonnes meurs.*
 ANGERS. Bibl. Mun. 424 (fol. 1-61).
 * ARRAS. Bibl. Mun. 887 (fol. 1-54).
 * AUTUN. Bibl. Mun. 120 (Sém. 99c).
 * BALTIMORE. The Peabody Institute of the City, 130 (fol. 6-56).
 * BERLIN. Staatsbibl. Hamilton 349.
 BERN. Bibl. Bongarsiana 274 (fol. 5-113).
 * BRUXELLES. Bibl. Roy. 9544.
 - - - * 11.063.
 * CAMBRIDGE. Univ. Libr. FF. I. 33 (fol. 71-209).
 * CHANTILLY. Musée Condé 297 (fol. 1-155).
 * CHICAGO. Newberry Libr. 55.5.
 * DUNKERQUE. Bibl. Mun. non coté (fol. 1-77).
 FREIBURG in Schw. Univ. Bibl. 603 (fol. 1-59).
 * GENEVE. fr. 164 (fol. 1-99).
 * GRENOBLE. Bibl. Mun. 871 (fol. 109-187).
 * LEIDEN. Bibl. Univ.-Soc. litt. néerl. 575 (fol. 36-92v).
 LUXEMBOURG. Bibl. de la Ville, 28 (fol. 1-102).

LYON. Bibl. Mun. 1254 (fol. 1-52).

* MADRID. Bibl. Nac. 9790 (Ec. 109).

MARSEILLE. Bibl. Mun. 375 (fol. 1-52).

NEVERS. Bibl. Mun. 21 (fol. 1-166).

* NEW YORK. Cortland T. Bishop, 16 (fol. 1-88).

* - P.G. et Gordon, 71 (fol. 1-121).

* - The Pierpont Morgan Libr., 734 (fol. 1-82).

PARIS. Bibl. de l'Arsenal 2317 (fol. 1-99).

- - - 2674 (fol. 1-80).

Bibl. Mazarine 953 (fol. 1-74).

Bibl. Nat. fr. 453 (fol. 1-78).

919 (fol. 20-72).

953 (fol. 1-65).

954 (fol. 1-113).

1023 (fol. 1-88).

1024 (fol. 1-72).

1025 (fol. 1-68).

1050 (fol. 3-75).

1114 (fol. 77-139).

1119 (fol. 211-272).

1144 (fol. 1-52).

1145 (fol. 1-193).

1182 (fol. 135-169).

1798 (fol. 1-91).

1799 (fol. 1-84).

12.789 (fol. 16-138).

15.097 (fol. 250-303).

17.116 (fol. 4-70).

17.117 (fol. 1-80).

19.416 (fol. 1-205).

24.296 (fol. 66-128).

24.434 (fol. 252-311).

24.783 (fol. 1-86).

24.784 (fol. 1-132).

24.863 (fol. 184-282).

Bibl. lat. 14.245 (fol. 151-191).

N.a. fr. 1157 (fol. 4-87).

* PARMA. Bibl. Palat. 106.

- ROUEN. Bibl. Mun. 945 (fol. 1-95).
 - - - 946 (fol. 1-57).
 * SAINT-OMER. Bibl. Mun. 127 (2).
 SOISSONS. Bibl. Mun. (fol. 1-82).
 TOURS. Bibl. Mun. 755 A (fol. 1-27).
 - - - 756. Ms. détruit en 1940.
 VALENCIENNES. Bibl. Mun. 299 (fol. 1-200).
 * VATICANO. Palat. lat. 1961 (fol. 1-89).
 * - - - 1995 (fol. 1-88).
 * - Reg. Lat. 1322 (fol. 1-128).
 - - - 1389 (fol. 1-137).
 * WILMETTE. Illinois (U.S.A.). Libr. of L.H. Silver 5 (fol. 1-95).
 * MSS. MIS EN VENTE : Paris, 14 mars 1879 (fol. 1-70).
 * Londres, 30 nov. 1971 (Vente Phillipps.
 Cat. Sotheby, n° 517).

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

- AMBROSIUS DE CORA (CORIOLANUS), *Defensorium ordinis Augustianorum cum chronica sacrat. ordinis fratrum Eremitarum S. Augustini*. Rome, 1481.
 ANTONIO (Nicolas), *Bibliotheca hispana vetus*. 2^e éd. Madrid, 1788.
 ARBESMANN (R.), *Der Augustiner-Eremitenorden und der Beginn der humanist. Bewegung*, dans « Augustiniana » 15 (1965), p. 259-293.
 BELTRAN (E.), *Jacques Legrand prédicateur*, dans « Anal. August. » 30 (1967), p. 148-209.
 — *Un sermon français inédit attribuable à Jacques Legrand*, dans « Romania » 93 (1972), p. 460-478.
 COMBES (A.), *Jacques Legrand, Alfred Coville et le « Sophilogium »*, dans « Augustiniana » 7 (1957), p. 327-348 ; 493-551 et 8 (1958), p. 129-163. Cf. compte rendu de cet article dans « Studi francesi » 2 (1957), p. 295 et (1958), p. 123.
 COVILLE (A.), *De Jacobi Magni vita et operibus*. Thèse in-8°, xiv-100 p. Paris, 1889.
Constitutiones fratrum Eremitarum S. Augustini cum additiones cap. gen. Venise, 1508.
 COURCELLE (P.), *Pétrarque entre saint Augustin et les Augustins du*

- XIV^e siècle, dans « Petrarca et il Petrarchismo ». Atti del III Congr. dell'Assoc. internat. per gli studi di lingua et lett. italiana. Bologne, 1961, p. 51-71.
- CRUSENIUS (N.), *Monasticon augustinianum*. Munich, 1623. 3 vol.
- ELSIUS (Ph.), *Encomiasticon augustinianum*. Bruxelles, 1654.
- ENGUERRAND DE MONSTRELET, *Chroniques*. Éd. Douët-d'Arcq. Paris, 1901-1904 (Soc. de l'hist. de France). 6 vol.
- GANDOLFUS (D.A.), *Dissertatio historica de ducentis celeberrimis august. script.* Rome, 1704.
- GRATIANUS (Th.), *Anastasis augustiniana*. Anvers, 1613.
- GUILLEBERT DE METZ, *Description de la ville de Paris au XV^e siècle*. Publié par Le Roux de Lincy-Tisserands, dans *Paris et ses historiens*. Paris, 1862.
- HERDING (O.), *Jacob Wimpfeling's « Adoloescentia »*. Munich, 1965.
- HERRERA (Th. de), *Alphabetum, augustinianum*. Madrid, 1644. 2 vol.
- JACOBUS PHILIPPUS BERGOMENSIS, *Supplementum chronicarum*. Venise, 1492.
- JEAN JUVENAL DES URSINS, *Chroniques*. Éd. Michaud et Poujalat. Paris, 1836 (Nov. coll. des mémoires).
- JEAN LEFEVRE DE ST-REMY, *Chronique*. Éd. F. Morand. Paris, 1876. 2 vol.
- JEAN DE MONTREUIL, *Opera*. vol. I Epist. Éd. E. Ornato. Turin, 1963.
- JOHANNES TRITHEMIUS, *Liber de script. ecclesiasticis*. Bâle, 1494.
- Journal d'un bourgeois de Paris*. Éd. A. Tuety. Paris, 1881 (Soc. de l'hist. de Paris).
- LANGLOIS (E.), *Recueil d'Arts de seconde rhétorique*. Paris, 1908 (Coll. de doc. inédits..., t. 88).
- LUCAS (R.H.), *Two notes on Jacques Legrand*, dans « Augustiniana » 12 (1962), p. 196-217.
- LURBE (G.), *Chronique bourdeloise*. Bordeaux, 1619.
- MARIAGNI (U.), *Il Petrarca et gli Agostiniani*. Rome, 1946.
- MILENSIUS (F.), *Alphabetum de monachis et monasteriis Germaniae*. Prague, 1613.
- MOLINIER (A.), *Sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie*. Paris, 1901-1904. 6 vol.
- OSSINGER (I.F.), *Bibliotheca augustiniana*. Ingolstadt, 1768.
- LOUDIN (C.), *Commentarius de script. eccles. antiquis*. Leipzig, 1722. 3 vol.
- OUI (G.), *Paris. L'un des principaux foyers de l'Humanisme en Europe*

- au début du XV^e siècle, dans « Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile de France », 1967-68, p. 71-98.
- *Humanisme et propagande politique en France au début du XV^e siècle : Ambrogio Migli et les ambitions impériales de Louis d'Orléans*. Extrait des Atti del Convegno su : « Culture et politique. en France à l'époque de l'Humanisme et de la Renaissance » Turin, 1974.
- PAMPHILUS (J.), *Chronicon ordinis fratrum Eremitarum S. Augustini*. Rome, 1581.
- PETIT DE JULLEVILLE (L.), *Jacques Legrand*, dans « Revue des cours et conférences » IV (1896), p. 642-648.
- *Jacques Legrand et Raoul de Presles*, *ibid.* V, p. 17-22.
- PHILIPPE (J.), *Origines de l'imprimerie à Paris*. Paris, 1885.
- RELIGIEUX DE ST-DENIS, *Chronique*. Ed. et trad. Bellaguet. Paris, 1839-52. 6 vol. (Coll. des doc. inéd.).
- ROTH (F.), *Jacques Legrand*, dans « Augustiniana » 7 (1957), p. 316-326.
- *The Epitaph of Jacques Legrand*, *ibid.*, p. 485-492.
- RYCHNER (J.), *Les sources morales des Vigiles de Charles VII : le jeu des échecs moralisé et le livre des bonnes Mœurs*, dans « Romania » 77 (1956), p. 39-65 ; 446-487.
- RYMER (Th.), *Foedera, conventiones, litterae et cuiuscumque generis acta publica...* Hagae Comitum, 1739. 4 vol.
- THOMAS (A.), *De Joannis de Monasteriolo vita et operibus*. Paris, 1883.
- VEYRIN-FORRER (J.), *Hommage aux premiers imprimeurs de France (1470-1970)*, dans « Bull. des Bibl. de France », 16 année, n° 2, février 1971, p. 65-80.
- YPMA (E.), *La formation des professeurs chez les Ermites de Saint-Augustin*. Paris, 1956.
- *Notice sur le « Studium » de Paris au début du Schisme d'Occident*, dans « Augustiniana » 18 (1968), p. 82-99.
- *Les auteurs augustins français (Jacobus Magnus)*, dans « Augustiniana » 20 (1970) p. 348-355.
- ZUMKELLER (A.), *Manuskripte von Werken der Autoren des Augustiner-Eremitenordens in mitteleuropäischen Bibliotheken*. Würzburg, 1966.

(fin)

EVENCIO BELTRÁN.